

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LE PILEU

Jeudi 24 septembre 2015
Maison de quartier Gérard Philipe

Présents : Mme Mamak ALAMIR, Mme Corinne BURGAIN, M. Thierry CORDONNIER, Mme Monique DELETRE, Mme Gisèle DURELLE, M. Denis FELICITE-ZULMA, M. Patrice GADENNE, M. Benoît GASCOEUR, Mme Claude GUERNIOU, M. Pierre HERVY, Mme Sarah LEHOUX, Mme. Jacqueline LORGEUX, Mme Annette MARAND, M. Michel MORISSET, M. Bernard NICOLAS, M. René PELTIER, M. Sylvain ROUZAU, Mme Geneviève TARDIEU, Mme Brigitte TARGE, M. Stéphane TARGE, Mme Catherine-Lan VENTURA,

Excusés : M. René AUTISSIER, Mme Catherine KRAFFT, Mme France SOLOVIEFF, M. Jacques SOLOVIEFF, M. Philippe WERKOFF

Elus :

- ✓ Mme Régina LAHUTTE, adjointe déléguée à la petite enfance et à la famille, chargée du quartier Le Pileu
- ✓ M. Leonardo SFERRAZZA, adjoint chargé de l'espace public, de la voirie et cimetière
- ✓ M. Jean-Pierre MADIKA, adjoint chargé de la sécurité, de la police municipale, de l'occupation du domaine public et aux anciens combattants
- ✓ M. Ahmed BELHAMZA, conseiller municipal délégué à la circulation,

Services :

- ✓ M. Marc CARPENTIER, responsable du service Démocratie locale et vies des quartiers
- ✓ M. Sébastien MASSON, chargé de mission Démocratie Participative
- ✓ M. Sébastien PERNOT, Police Municipale.

Présidente de séance : Corinne BURGAIN

Secrétaire de séance : service Démocratie Locale et vie des quartiers : M. Sébastien MASSON

Ordre du jour prévisionnel :

- Ouverture de la réunion par Mme Régina LAHUTTE adjointe chargée du quartier Le Pileu.
- Désignation / élection du (de la) président(e) de séance
- Recensement des questions diverses à traiter
- Validation du compte-rendu de la réunion du 18 mai 2015
- Point sur le forum annuel des conseils de quartier du 10 octobre 2015

-
- Désignation de rapporteurs
 - Liste des projets
 - Point sur les commissions
 - Investissements
 - Dénomination des rues
 - Circulation
 - Marché du Pileu
 - Sécurité – rue des 4 chênes
 - Traitement des questions diverses

Mme LAHUTTE déclare la séance ouverte et rappelle les fonctions du Président. Elle présente également les élus présents.

Mme LAHUTTE et M. CARPENTIER présentent M. Sébastien MASSON qui rejoint la démocratie locale et vie des quartiers de la Ville. Mme LAHUTTE précise que le retard dans la transmission du compte-rendu est dû à un pic d'activité du service à la fin du printemps dernier, et à l'attente de l'arrivée de M. MASSON.

La réunion débute par une série de questions diverses :

- Un résident de la rue du Capitaine Cocart évoque la circulation de plus en plus dense dans le quartier et plus particulièrement une pollution sonore le soir sur la liaison RD36 vers l'A6. Il interroge les élus sur les solutions existantes pour pallier ces nuisances.
 - Mme LAHUTTE précise qu'un mur contre le bruit serait insuffisant et qu'il serait nécessaire de changer le revêtement. Cette opération aurait un coût très élevé.
 - Mr BELHEMZA propose dans un premier temps de faire un comptage des véhicules sur cette voie et un relevé de décibels.
- Mme BURGAIN ajoute que si les tarifs des transports en commun étaient plus attractifs, leur utilisation serait plus répandue.
- Mme. LEHOUX ajoute un autre problème de nuisances sonores ressenties, avenue des Alliés lié à la circulation. Elle propose de réfléchir avec les autres quartiers pour se saisir du problème.
- M. FELICITE-ZULMA insiste sur l'idée de faire remonter dès maintenant ces problèmes sans attendre la fusion de la CAPS avec Europ'Essonne. Quant aux ondes électromagnétiques, M. FELICITE-ZULMA demande à la municipalité de porter à la connaissance du conseil de quartier les études sur l'impact des lignes à haute tension sur les habitants.
- Le problème de stationnement du camion est résolu puisque désormais ce dernier se stationne à l'angle de la rue du Lac et rue du Square du Pileu et ne gêne plus personne. Une attention particulière sera faite pour savoir si des réseaux souterrains sont susceptibles d'être dégradés par la présence de ce camion. Cette solution découle d'un travail de terrain et rencontres mené par les élus qui suivaient ce dossier.
- Mme BURGAIN félicite tout particulièrement les activités de la maison de quartier destinées à tous les âges ; Elle souhaite que cessent des rumeurs qui courent à ce sujet.
- Mme LAHUTTE rappelle que le 3 octobre se tiendra la journée portes ouvertes des maisons de quartier et qu'un stand du conseil de quartier pourra y être tenu (appel à volontaires).

Compte-rendu.

M. FELICITE-ZULMA demande que les comptes-rendus des commissions soient joints au compte-rendu à valider.

Pour que toutes les propositions de modifications soient bien prises en compte, la validation du compte-rendu du 18 mai 2015 est reportée à la prochaine séance du conseil de quartier.

Point sur le forum annuel des conseils de quartier du 10 octobre 2015

Mme LAHUTTE présente le déroulé de ce forum :

- La matinée sera consacrée à un bilan de l'année, la présentation des travaux des commissions, des échanges de pratiques entre les conseils de quartier et les perspectives à venir.
► Mme BURGAIN accepte de rapporter les travaux du conseil de quartier.
- L'après-midi traitera de la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) et plus précisément de la manière dont les forces vives seront associées au processus. Ceci permet une réelle prise en considération de l'instance « Conseil de Quartier » dans le processus de concertation.
- Un volet de formation au logiciel « Tumblr » sera proposé à des membres de chaque conseil de quartier (entre 2 et 3 personnes par conseil de quartier) pour monter en compétence dans l'utilisation du web pour une meilleure visibilité. M. GADENNE regrette que la formation ne porte pas sur le logiciel Wordpress et souhaite qu'il y en ait une ultérieurement.

Point sur les commissions

Commission Marché du Pileu

- Les questionnaires sont prêts à être distribués. Le Palaiseau Mag' ainsi que le site de la Ville relaient eux aussi le questionnaire auprès des Palaisiens.
- Mme Sarah LEHOUX rejoint la commission du marché du Pileu. Elle souhaite obtenir une pyramide démographique du Pileu.

Commission Investissements :

3 grands axes ont été retenus pour les projets d'investissement :

- ✓ Signalétique patrimoniale,
- ✓ Jeux dans les parcs (tables de jeux)
- ✓ Plantes-bandes d'herbes aromatiques

M. CARPENTIER affirme que les services de la Ville travaillent avec les fournisseurs sur les modèles existants pour les soumettre à la « commission inter-quartier Investissements »

La prochaine commission Investissements aura lieu le 5 octobre. M. FELICITE-ZULMA invite d'autres participants au conseil de quartier à devenir membre de cette commission.

Commission Dénomination des rues :

La Commune Libre du Pileu est membre de la commission ; il serait intéressant que d'autres membres du conseil de quartier rejoignent ce groupe de travail.

Commission circulation :

- Patrice GADENNE a rencontré M. SFERRAZZA sur le terrain pour pointer les points sensibles qui sont à l'heure actuelle en cours de traitement. M. GADENNE souhaite voir acter l'idée que le quartier du Pileu est un quartier de « transit ».
- M. BELHAMZA précise que M. le Maire envisage de mener une réflexion globale pour que les rues de Palaiseau passent en zone 30 (exceptées les axes départementaux). M. SFERRAZZA annonce la pose d'un radar pédagogique rue des 4 Chênes (comptage et vitesse des véhicules) ; et pourquoi pas en installer deux.
- M. GADENNE demande au conseil de quartier de s'exprimer sur la mise en zone 30 du quartier :
► Une abstention, 20 participants pour.
- M. GADENNE propose une mise en place progressive des moyens pour atteindre le respect de la limitation en zone 30 allant de la signalisation, le contrôle de vitesse, à l'aménagement de plateaux surélevés.

- La commission circulation demande à la Ville de réaliser des comptages dans tout le quartier pour constater les difficultés. M. BELHAMZA prévient qu'une opération de comptage a un coût de 7 000 € et n'est pas convaincu du bien fondé d'une telle opération. Mme LAHUTTE est prudente sur la réalisation de comptages dans la mesure où le quartier Camille Claudel accueille encore ses nouveaux habitants ; Des comptages ne seraient pour le moment pas entièrement exploitables.
- La commission circulation a demandé si la Ville dispose d'un radar-jumelles. Sébastien PERTNOT, chef de la Police Municipale répond par l'affirmative ; La police Municipale effectue un contrôle radar par jour en changeant de quartier quotidiennement.
- Un participant propose la matérialisation de stationnements à proximité de l'école H. Wallon (sur le terrain vague). Le terrain étant la propriété de l'État, il n'est pas possible de créer un aménagement.
- A propos des écoles, Mme LAHUTTE intervient sur le besoin de volontaires pour redynamiser le dispositif du pédibus.
- A propos de la commission de la rue des 4 Chênes, Mme LAHUTTE rappelle que cette rue est sur deux communes, si bien que quelle que soit l'intervention que la Ville de Palaiseau envisage, elle doit nécessairement la soumettre aux services de la Ville d'Igny. Les délais sont donc forcément plus longs.

Questions diverses :

- Panneaux de limitation de vitesse à 50 km/h à rétablir aux accès du rond-point de Polytechnique. Demande d'une signalisation d'interdiction de tourner à droite pour les 3,5 tonnes bien avant qu'ils ne s'y engagent.
- Un participant signale la circulation de deux roues particulièrement bruyante avenue des Alliés.
► M. PERNOT fera suivre ce signalement au commissaire de police.
- Une participante évoque une situation dangereuse rue du parc de l'Effort Mutuel (prise en sens interdit, véhicules quads...).
► M. PERNOT invite à téléphoner à la Police. M. MADIKA en profite pour rappeler qu'une convention a été signée entre la Police Municipale et la Police Nationale. La ville de Palaiseau est la seule ville du département à travailler de concert avec la Police Nationale. Par ailleurs, un protocole de protection par participation citoyenne a été signé avec la Préfecture ; Les habitants peuvent devenir « référents » sur simple inscription.
► M. MADIKA ajoute que lorsque les habitants rencontrent des déconvenues à l'occasion de sollicitations des Polices Municipales et Nationales, il faut absolument en faire part à M. le Maire par courrier. Il est ainsi plus simple pour lui de faire remonter les problèmes à partir d'un dossier.
- Un participant demande des informations sur la « centrale à béton ». Mme LAHUTTE répond que cette dernière sera démantelée et le terrain remis en état.
- Mme BURGAIN signale que la rue « du Parc de l'Effort Mutuel » ne figure pas sur les GPS, ce qui pose des problèmes pour les demandes d'intervention en tout genre.

M. GADENNE propose que soit **porté à l'ordre du jour du prochain conseil de quartier** un point sur la rue de l' Effort Mutuel.